



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125901>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-125901**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-94252

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Limoges

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21870850100018

Ville : LIMOGES CEDEX 1

Code postal : 87031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Achat de soins somatiques de conservation. Fourniture pour les pompes funèbres municipales de la ville de Limoges de soins somatiques de conservation et d'autres opérations relatives à la préparation des corps

Code CPV principal - Descripteur principal : 98370000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et à la conclusion de marchés subséquents

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 06/11/25 Marché n° : V5m33900au Hygeco Pma, 12 Rue Sarah Bernhardt, 92600

Asnieres-Sur-Seine Montant Ht : 220 000,00 Euros Renseignements complémentaires : L'accord cadre

est conclu pour à compter du 1er décembre 2025 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement , le nombre de périodes de reconduction est de 3. la durée maximale toutes périodes confondues et de 4 ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025